

**Les mécanismes de gestion de risques crédits : une étude qualitative exploratoire dans les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) en Côte d'Ivoire.**

**Credit risk management mechanisms : an exploratory qualitative study in Decentralized Financial Systems (DFS) in Côte d'Ivoire.**

**KOUAKOU Yao Marcellin**

Docteur en sciences de gestion

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Laboratoire de Recherche en Gestion des Entreprises (L.A.R.G. E)

**kymarcellin@gmail.com**

**Date de soumission** : 04/10/2022

**Date d'acceptation** : 21/01/2023

**Pour citer cet article** :

KOUAKOU.Y.M(2023) « Les mécanismes de gestion de risques crédits : une étude qualitative exploratoire dans les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) en Côte d'Ivoire.», Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 4 : Numéro 1» pp : 482- 503.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



## Résumé

L'objectif de cet article est d'examiner les mécanismes de gestion de risques crédits existant dans les systèmes financiers décentralisés (SFD) de Côte d'Ivoire. Un entretien par la méthode Delphi, avec les dirigeants et gestionnaires de crédits de vingt-six (26) SFD agréées de Côte d'Ivoire en 2021, nous a permis d'explorer les mécanismes de gestion de risques crédits à travers les procédures d'octroi de microcrédits. Un inventaire de facteurs explicatifs a pu être présenté grâce à l'analyse des données recueillies. Celle-ci nous a instruits de la présence des mécanismes de gestion des risques liés à l'octroi des microcrédits, mais aussi de la présence des risques financiers inhérents à l'activité du crédit. L'analyse de nos entretiens a également permis d'identifier le suivi des activités génératrices de revenus (AGR) financées par les prêteurs, comme une variable importante mentionnée mais non prise en compte par les dirigeants de SFD dans la politique d'octroi et de gestion de risques crédits. Le suivi de l'AGR permettrait d'enrichir la politique de gestion du microcrédit en favorisant l'accès du crédit aux pauvres et le recouvrement efficient des fonds investis par les SFD.

**Mots clés :** Risque crédit ; Gestion de risques ; Microcrédit ; SFD ; AGR.

## Abstract

The objective of this article is to examine credit risk management mechanisms that exist in decentralized financial systems (DFS) of Côte d'Ivoire. An interview by Delphi method, with the leaders and credit managers of twenty-six (26) approved DFS in Côte d'Ivoire in 2021, allowed us to explore the credit risk management mechanisms through procedures of granting of microcredits. An inventory of explanatory factors was introduced thanks to data analysis that has been collected. This one educated us of the presence of risk management mechanisms related to microcredit grant, but also of the presence of inherent financials risk to credit activity. The analysis of our meeting also allowed to identify the follow up income-generating activities (IGA) financed by the person who lend, as an important changeable mentioned but not taken into account by leaders of DFS in the grant politics and loans risk management. The follow up of IGA would allow to enrich the management politics of microcredit by favouring loan access to the poor people and the efficient exaction of invested fun by DSF.

**Key words:** Credit risk ; Risk management ; Microcredit ; DSF ; IGA

## Introduction

Le secteur de la microfinance est l'un des principaux moteurs de croissance économique et créateur de richesse pour un pays en développement. Mais, l'une des principales difficultés enregistrées dans ce secteur est l'exposition au risque financier qui dégrade le portefeuille de crédits. Le risque est un facteur qui influence profondément le mode de gestion des institutions financières en générale, les banques et les systèmes financiers décentralisés (SFD)<sup>1</sup> en particulier. Il est caractérisé par la volatilité des résultats espérés de l'actifs mise en œuvre, et désigne une situation où leurs conséquences dans l'avenir sont prévisibles et probabilisables (Knight, 1922 ; Köhn, Julia, 2017). Aussi apparait-il judicieux aux IMF de bien le gérer pour survivre dans un environnement de plus en plus incertain (Greenbaum et Thakor, 2007, p.127). Selon Campbell, (2007), le risque de crédit fait partie des risques financiers, et est considéré comme le risque principal auquel une institution financière est confrontée. Ce risque correspond à l'incapacité de l'emprunteur à assurer le service de la dette ; C'est-à-dire payer l'intérêt dû et rembourser le principal selon les termes spécifiés dans la convention de crédit (Greuning et Bratanovic, 2004). Il se manifeste par l'importance des crédits non performants ou des créances douteuses<sup>2</sup> (Godlewski, 2005 ; Louzis *et al*, 2012).

La mission principale des SFD est d'octroyer des microcrédits à tous ceux qui désirent entreprendre des projets générateurs de revenus et qui en formulent la demande. Mais, certains travaux comme ceux de Craig C, Dan C (2001), et de Goldberg et Palladini (2011) ont montré que les institutions de microcrédits sont vulnérables aux risques financiers notamment le risque crédit et rencontrent beaucoup de problèmes liés aux impayés, malgré les politiques de gestions de risques crédits mises en œuvre. Le risque de crédit demeure donc une préoccupation majeure des SFD et les difficultés de recouvrement des créances en souffrance persistent. Comme c'est le cas en Côte d'Ivoire où le secteur des IMF est caractérisé par l'accumulation d'un important volume de crédits non performants. Soit un encours de crédit de 303 479,5 millions de francs CFA en 2018 ; 348 553,4 millions en 2019 et 372 309,0 millions en 2020 ; avec un taux de portefeuilles à risque qui ressort en 2020 à 44 % contre 30% en 2018, et 27 % en 2019 selon les statistiques de la Direction nationale pour la Microfinance (DM, 2020). La question de la gestion des risques reste donc toujours d'actualité en microfinance. Il y a nécessité de nous interroger sur l'existence ou

---

<sup>1</sup>Les termes crédits SFD, microcrédit, microfinance et institution de microcrédit sont interchangeables dans notre étude.

<sup>2</sup>Le qualificatif de ces crédits diffère selon les juridictions. Dans notre travail, les termes crédits non performants, créances douteuses et crédits en souffrances sont interchangeables.

l'efficacité des mécanismes de gestion des risques crédits existant dans les SFD en Côte d'Ivoire. De ce fait : **Quels sont les mécanismes de gestion de risques crédits dans les SFD en Côte d'Ivoire ?** Telle est la question qui fera l'objet de notre préoccupation dans cette étude. Cet article sera structuré en trois parties : la première circonscrit les aspects théoriques de la recherche, la seconde présente la conduite de l'étude empirique et la troisième expose la méthodologie, les résultats et discussions.

## **1. Revue de littérature**

Cette première partie nous permettra de faire la recension de quelques écrits ayant abordé les principaux concepts de notre étude. Nous verrons d'une part, les pratiques (mécanismes) de gestion des risques ; les procédures opérationnelles d'octroi du crédit et les différentes théories envisagées dans cette étude d'autre part.

### **1.1.Mécanisme de gestion des risques**

D'importantes avancées dans la compréhension des crises bancaires ont conduit à conclure pour la plupart que les banques défaillantes sont celles qui ont accumulé des crédits non performants et que le risque de crédit est la principale cause de défaillance bancaire (Vazquez et al, 2012 ; Wallen, 1991). Dans cette perspective, le poids relatif des crédits non performants est un critère primordial pour juger de la santé financière du secteur bancaire et de la microfinance. Le risque de crédit est ainsi un des indicateurs de la stabilité financière sur lequel se basent le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale (BM) et les agences de notation pour évaluer la fragilité des secteurs financiers (Ratings Fitch, 2011). Le risque de non remboursement des crédits repose sur des facteurs externes et internes inhérents à la qualité propre des projets à financer et/ou à la solvabilité de l'emprunteur lui-même. Par conséquent, une gestion efficace du risque de crédit est essentielle pour assurer la pérennité des institutions financières et leur conférer une stabilité financière. La gestion des risques est le processus par lequel les risques sont évalués en utilisant une approche systématique qui les identifie et les organise par priorité permettant ensuite la mise en place de stratégies visant à les atténuer. Cette définition s'adosse à une approche qui comprend à la fois la prévention des problèmes potentiels et la détection au plus tôt des problèmes actuels (Campion, 2000). C'est un processus itératif qui demande la participation du personnel à tous les niveaux de l'organisation. Par ailleurs, l'approche de la gestion des risques est analysée dans le cadre de l'asymétrie informationnelle et des coûts d'agence. En effet, la gestion des risques par les dirigeants permet de réduire la volatilité des cash-flows et, par conséquent, celle de la valeur de l'entreprise. Selon Servet (2005), la gestion du risque placée au cœur des nouveaux challenges des institutions de

microfinance, peut réduire la probabilité d'occurrence de ces risques et minimiser le degré de la perte subie par ces institutions sur les crédits non performants. Cependant, les caractéristiques spécifiques des Institutions financières rendent leur gestion différente de celle des autres entreprises. Elles se caractérisent par une forte opacité engendrée par l'asymétrie informationnelle (Caprio et al, 2002), un important niveau d'endettement et une forte réglementation (Doğan, B., & Ekşi, İ. H. 2020 ; Macey et O'Hara, 2003). En y ajoutant la multiplicité des risques, ces différentes caractéristiques posent un défi majeur à la mise en place des mécanismes adaptés de gestion des risques. Dès lors, la question de l'efficacité des mécanismes de gestion des risques se pose avec acuité au niveau des institutions financières, et notamment dans les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Plusieurs travaux de recherche ont été réalisés sur la gestion des risques dans les SFD afin de leur permettre, pour la plupart de mettre en exergue ses avantages. Pour limiter au maximum les pertes dues aux risques financiers, risques liés à l'activité du crédit, les institutions de microfinance se dotent de politiques de gestion de risques bien circonscrites. Compte tenu de leur complexité, nous nous contenterons de présenter certaines pratiques en matière de gestion de risques crédits. Les institutions financières s'intéressent à évaluer le risque de la détresse financière avant l'octroi d'un crédit. Selon Smith (2005), la littérature sur le « risk management » considère le choix en matière de gestion des risques comme des décisions financières, c'est-à-dire des décisions qui créent de la valeur. Les différentes pratiques de gestion de risques développées dans cette partie sont : La gestion par les contrats de crédit et la gestion par le crédit scoring.

### **1.1.1 La gestion par les contrats de crédit**

Le mécanisme de crédit de groupe, selon Stiglitz (1990) est considéré comme l'une des innovations majeures en microfinance. Pour lui la gestion du risque par les contrats de crédit est le dispositif permettant aux IMF de minimiser les risques d'antisélection et d'aléa moral dans la relation de crédit. Selon Besley et Coate (1995), la composition des groupes de crédit permet de minimiser le risque d'antisélection. Ils ajoutent que Les groupes de crédit homogènes, constitués sur la base des liens sociaux entre les membres, présentent un risque d'antisélection faible, ce qui permet d'améliorer la capacité du remboursement de crédit. L'existence de lien entre le mécanisme de crédit de groupe et le taux de remboursement des crédits a été l'objet de vérification empirique. Ainsi, Sharma et Zeller (1997) trouvent que les groupes formés à l'initiative des membres affichent de meilleurs taux de remboursement. Cependant, les collusions possibles entre les membres peuvent rendre la surveillance mutuelle moins effective dans les groupes construits sur la base des liens sociaux. Ceci se traduit souvent

par des niveaux de taux de remboursement faibles (Paxton *et al*, 2000 ; Sharma et Zeller, 1997). Pour Wenner (1995), l'inexistence des sources alternatives de financement formel dans les zones d'implantation et les difficultés à y accéder incitent au remboursement. Cela s'explique par la crainte de perdre des opportunités futures de croissance pouvant être financées par l'IMF de la zone d'appartenance.

### **1.1.2 La gestion par le crédit scoring**

Les définitions attribuées au crédit scoring diffèrent d'un auteur à un autre, mais, il est généralement admis que le crédit scoring est un outil de gestion des risques qui vise à prédire la probabilité de défaut d'un nouveau prêt en utilisant les prêts précédents. Ainsi, selon Feldman (1997), le crédit scoring est le processus d'assignation d'une note ou d'un score à un emprunteur potentiel pour estimer la performance future de son prêt. Ce processus utilise des mesures quantitatives de performance et les caractéristiques des prêts précédents pour prédire la performance des prêts futurs avec des caractéristiques similaires. Il n'approuve, ni ne rejette une demande de prêt, il est conçu pour pronostiquer la probabilité d'occurrence de mauvaise performance telle que définie par le prêteur (Caire & Kossmann, 2006 ; BEN S B, 2008). Thomas et al, (2002) considèrent le crédit scoring comme étant un ensemble de modèles de décisions et des techniques sous-jacentes qui aident à la prise de décision d'octroi des crédits de consommation. Vigano (1993) ne donne pas une définition exacte à ces modèles mais elle les considère comme étant un moyen aidant les analystes à obtenir une image complète des caractéristiques de l'emprunteur. Il s'agit, dans ce cas, d'un processus complexe qui implique une analyse attentive des informations concernant les emprunteurs pour estimer la probabilité que le prêt demandé soit régulièrement remboursé. Pour Schreiner (2004), les systèmes de scoring cherchent à déterminer les liens entre les taux de remboursement et un certain nombre de caractéristiques les déterminant. Les méthodes de scoring tentent de modéliser ces corrélations et de prévoir ainsi le niveau de risque d'un client. Cependant, les systèmes de scoring ne cherchent pas forcément à déterminer le risque de non remboursement d'un crédit, ils peuvent aussi chercher à déterminer la probabilité de retard de remboursement ou la probabilité de demande de renouvellement de crédit par un client ayant soldé un précédent crédit.

Toutes ces pratiques passées en revue, visent à la réduction des risques financiers afin de permettre aux IMF de pouvoir recouvrer la totalité des crédits octroyés aux clients. La gestion par les contrats de crédit est le dispositif permettant aux IMF de minimiser les risques d'antisélection et d'aléa moral dans la relation de crédit (Stiglitz (1990)). Le crédit scoring est

un outil de gestion des risques qui vise à prédire la probabilité de défaut d'un nouveau prêt en utilisant les prêts précédents. L'on assigne donc une note ou un score à un emprunteur potentiel pour estimer la performance future de son prêt. Mais quelle que soit la pratique, la gestion des risques suit un processus bien adapté pour être efficace et une procédure opérationnelle d'octroi du crédit pour être efficace.

### **1.2. Les procédures opérationnelles d'octroi du crédit**

La masse des opérations traitées par une IMF induit, hormis les risques intrinsèques aux crédits accordés, des risques significatifs d'erreurs et de fraudes, en l'absence d'un système de contrôle interne efficace, produisant une information fiable, pertinente et rapidement disponible. Les facteurs de risques propres à l'institution et à son activité de crédit, doivent être considérés ; de même que les procédures d'octroi et de suivi des crédits, ainsi que celles relatives à la prévention de la fraude. Les procédures opérationnelles doivent répondre à certaines exigences, adaptées de celles propres au secteur bancaire traditionnel. Afin de contenir le risque de crédit, l'institution doit sécuriser ses processus de sélection des emprunteurs et d'autorisation des octrois. Cependant, la rapidité et la souplesse du service de crédit caractérisant la microfinance se heurtent fréquemment aux principes sous-tendant la sécurisation d'un engagement.

Pour la prévention des risques financiers liés à l'octroi des crédits, le processus doit comporter des principes généraux Nokairi W. (2019). A savoir : l'existence d'un comité de crédit, définition des procédures d'engagement, respect de la règle de séparation des fonctions et formalisation des dossiers de crédit (Craig., Dan. 2001). La maîtrise du risque financier implique des procédures opérationnelles strictes concernant l'administration des crédits postérieurement à leur octroi. Pour une détection efficace des effets indésirables liés à l'activité du crédit, la procédure de suivi des crédits des SFD doit respecter les principes généraux suivants : Modalité de suivi du portefeuille, règle de modification des termes du contrat de prêt et instauration d'une veille permanente (Ludovic, D. 2009).

En raison de nombreux facteurs, l'activité de microfinance exercée dans les pays en développement est particulièrement exposée au risque de fraude, principalement à l'initiative de son personnel<sup>3</sup>. Dans ce contexte, nous dressons un panorama général des principales causes et formes de fraudes envisageables, dans la mesure où elles influent sur le niveau du risque de crédit. Selon Craig Et Dan (2001), l'IMF doit surveiller le risque de fraude qui est omniprésent

---

<sup>3</sup>Les fraudes commises par les clients concernent essentiellement la manipulation de l'information requise pour l'instruction d'un prêt. Ces aspects sont traités pour l'essentiel, au travers des procédures de sécurisation des octrois.

à chaque stade du cycle de vie d'un crédit, de son octroi à sa comptabilisation : allocation et recouvrement des fonds, collecte des garanties, travaux de clôture comptable. Certaines situations peuvent être synonymes de fraudes, ou tout au moins constitue un terrain favorable à leur survenance. Elles concernent les aspects économiques, organisationnels et systémiques, sociaux et managériaux. Il faut donc mettre en œuvre une action visant à prévenir les fraudes. Cette action concerne essentiellement la manipulation des fonds, au moment de leur octroi et de leur recouvrement. Elle a également trait au rééchelonnement des prêts et au traitement des garanties (Craig., Dan. 2001). Tout gestionnaire soucieux de la pérennité de son IMF est donc tenu d'avoir une gestion rigoureuse et saine de toutes ses créances. Il doit par conséquent, connaître les causes et les coûts des impayés pour l'institution, afin de les mesurer et les contrôler (Lobez, 1997). Dans ce contexte à risques, une IMF doit mettre en œuvre une action visant à prévenir le non remboursement.

Nous développons à présent les différentes théories envisagés dans cette étude

### **1.3. Les fondements théoriques de la recherche**

Les travaux sur le risque financier en général dans le domaine des institutions financières mobilisent un certain nombre de théories dont celle de l'agence (Jensen et Meckling, 1976) basée sur l'asymétrie informationnelle (Hertzberg et al, 2010 ; Akerloff (1970) ; complétée par la théorie des coûts de transaction (Williamson, 1985), et celle des droits de propriété (Coase, 1937). Ces différentes théories nous permettent de situer les relations contractuelles entre les offreurs de crédit (les SFD) et les demandeurs de crédit (les clients).

La théorie de l'agence nous permet donc d'analyser comment se déroulent les opérations d'offre et de demande de crédits sur le marché financier non bancaire, celui des Systèmes Financiers Décentralisés. L'asymétrie informationnelle traite le problème d'évaluation du risque crédit qui rend difficile l'octroi du microcrédit. Quand la théorie des coûts de transaction enrichit l'analyse de l'efficacité productive en élucidant les coûts découlant de la transaction ; et celle des droits de propriété, abordant le problème de divergence d'intérêts entre les différentes parties prenantes en microfinance.

## **2. Méthodologie**

Cette étude de nature qualitative et exploratoire, porte sur les mécanismes de gestion de risques crédits dans les SFD en Côte d'Ivoire. Un entretien par la méthode Delphi, avec les dirigeants et gestionnaires de crédits de vingt-six (26) SFD agréées de Côte d'Ivoire sur la période de Juillet 2021 à Octobre 2021 nous a permis de collecter les données. La mise en œuvre de la méthode Delphi, dans le cadre de cette recherche, s'est déroulée en trois phases :

- La formulation du problème : il s'agit de comprendre et d'appréhender les facteurs et les faits possibles qui sont susceptibles de décrire et d'expliquer les mécanismes de la gestion des risques crédits et les modalités de remboursement des crédits. Nous soulignons que le guide d'entretien s'est penché exclusivement sur l'étude des services crédits auprès des IMF.

- Le choix des experts : C'est l'étape la plus délicate de la mise en œuvre de la méthode Delphi. C'est elle qui conditionne la qualité et l'exhaustivité des opinions à collecter. L'on doit s'assurer de la représentation de tous les corpus de structures qui déterminent les différentes formes et modes de gestion des risques et solvabilité. Selon Glasser et Strauss (1967), la taille adéquate d'un échantillon est celle qui permet d'atteindre la saturation théorique des catégories. Cette saturation est atteinte lorsqu'on ne trouve plus de données supplémentaires générant de nouveaux éclairages théoriques, ni de nouvelles propriétés aux principales catégories (Charmaz, 2006). Toutefois, Igalens et Roussel (1998, 73) argumentent « qu'une recherche exploratoire comporte souvent une collecte de données effectuées de convenance ou de commodité ». De ce fait, nous avons la possibilité de constituer un échantillon de façon raisonnée. A ce niveau, le choix est porté sur la méthode de stratification. En effet, l'Etat de Côte d'Ivoire compte, au total 46 IMF agréées depuis juin 2020, dont 28 Mutuelles ou Coopératives de crédit et 18 sociétés anonymes de microfinance. En conséquence, les dirigeants et gestionnaires de crédits de 18 Mutuelles de crédit et 8 sociétés anonymes sont interviewées, soit environ 57% de l'ensemble des IMF agréées.

- Mise en œuvre : Cette phase se déroule en trois étapes. Dans un premier temps, il y a la prise de contact avec les experts. En cas d'absence, l'on procède à un remplacement immédiat du répondant par un autre employé du service en charge de l'étude des dossiers de crédits. Ce dernier est remplacé par un responsable de la microfinance correspondante. Après avoir contacté les différents experts, il s'en est suivi l'envoi des fiches. Un intervalle d'une semaine est accordé pour le remplissage. La dernière étape de l'opération a consisté en la récupération des fiches remplies et l'entretien semi directif. Il faut préciser que cette étape comporte une étape subsidiaire qui consiste à retourner une autre fiche bis aux experts pour recueillir leur avis sur d'autres informations antagonistes avancées par d'autres experts. Ceci nous a permis d'approfondir certains points de contradiction.

Les données recueillies ont été traitées de manière sémantique pour assurer le pont entre la collecte et la qualité des analyses. Selon Andreani et Conchon (2001), le traitement des données qualitatives peut être mené d'un point de vue sémantique ou statistique. Dans le cas des traitements sémantiques, l'analyse est conduite à la main, selon la démarche de l'analyse de

contenu. L'analyse du contenu est la méthode la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives selon Krippendorff (2003). De même, pour Gavard-Perret et al. (2012 ; 280), l'analyse de contenu est sans nul doute la plus connue des techniques d'analyse des données qualitatives. Elle est la méthode cherchant à rendre compte de ce qu'on dit les interviewés de la manière la plus objective et la plus fiable possible. Cette étude s'est basée principalement sur deux outils afin de donner une description fine et une explication pertinente du phénomène, dans notre cas, la gestion des risques crédits et solvabilité du client. Les deux outils utilisés, ici, sont les diagrammes sémantiques et les tableaux comparatifs de sens.

Les diagrammes sémantiques ont permis de construire des principales thématiques et de leur attribuer des assertions permettant de mieux les définir, au sens de l'échange avec les experts. Leur interprétation a permis de faire ressortir les tendances centrales afin d'appréhender la gestion des risques crédits et la solvabilité du client. Grâce aux résultats de l'étude qualitative, l'on a pu asseoir le contexte régissant la gestion des risques financiers et de mieux orienter l'étude.

### **3. Résultats et discussions**

Ce point trois (3) présente les résultats de l'étude qualitative exploratoire en fonction des quatre (04) sections du guide d'entretien utilisé ; à savoir : la politique de crédit, le système de pilotage des risques, la procédure d'octroi des crédits et la fiabilité du traitement comptable. Les diagrammes sémantiques ont permis de construire des principales thématiques et de leur attribuer des assertions permettant de mieux les définir, au sens de l'échange avec les experts. Leur interprétation a permis de faire ressortir les tendances centrales afin d'appréhender les mécanismes de gestion des risques crédits dans les SFD de notre cible.

#### **3.1. La pratique de politique de crédit au sein des IMF**

L'enquête qualitative s'est focalisée sur les experts de dix-huit (18) Mutuelles ou des Coopératives d'Épargne et de Crédit (DM, 2020) et de huit (8) Sociétés Anonymes agréées de Côte d'Ivoire. D'après les résultats issus des différents entretiens, la politique de crédit est un ensemble d'activités, un ensemble de dispositifs mobilisant des ressources humaines, matérielles et logistiques appropriées. Les activités qui caractérisent la politique d'octroi de crédit dans les IMF comprennent fondamentalement : L'étude de dossier de demande de crédit, l'enquête sur l'activité à financer, l'évaluation du niveau d'approbation, l'évaluation du choix de l'emprunteur et la connaissance du lieu d'habitation. Certaines IMF visitées, pour la mise pratique de la politique de crédits disposent d'un comité de suivi et de pilotage de l'octroi de crédit. La politique de crédit porte généralement sur trois catégories de crédit : les crédits aux

particuliers, les crédits aux personnes morales et les crédits collectifs attribués surtout aux groupes ou associations de femmes. Il faut aussi préciser que la politique de crédit prend en compte la situation économique du demandeur. En effet, pour la majorité des IMF enquêtées, les crédits sont octroyés aux personnes exerçant une activité génératrice de revenus (crédits de fonctionnement), les employés et certains retraités dont les pensions sont virées sur des comptes domiciliés au sein de l'IMF. Les types de crédits dont bénéficient les clients des IMF visitées sont : les crédits à la consommation, les crédits immobiliers, les crédits d'investissements et les crédits de fonctionnements.

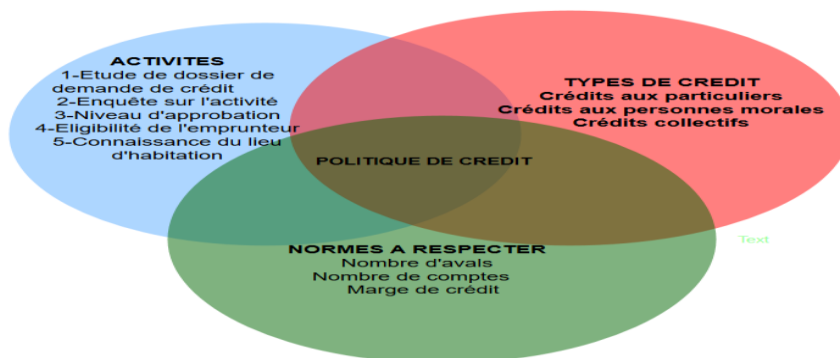
Les normes à respecter dans la politique de crédit tiennent à trois principaux critères : nombre d'avals, l'ouverture d'un compte auprès de l'IMF « apport initial » et la marge de crédit globale acceptable. Par ailleurs, ces critères sont interdépendants. Par exemple, la marge de crédit acceptable dépend du montant disponible sur le compte du demandeur et parfois du nombre d'avals ou de cautions morales. Les conditions préalables à prendre en compte dans l'octroi du crédit sont l'ancienneté du demandeur, le niveau de garantie financière, la capacité de remboursement. Pour les personnes morales, il est impératif de disposer d'un registre de commerce. Certaines IMF exigent une session de formation à la gestion des fonds, avant l'octroi du crédit. En d'autres termes, les contraintes liées à l'octroi de crédit prennent en compte le profil du demandeur. Certaines normes et règles peuvent subir des adaptations en fonction du type de demandeur.

Enfin, il faut ajouter que la politique de crédit est généralement pilotée, au sein des IMF, par un agent de crédit, un comité de crédit et une direction de crédit qui prend en compte les différents risques liés à cette activité. Les agents de crédit sont généralement instruits en matière de crédits. Ce personnel comprend généralement les conseillers de crédit, les gestionnaires de portefeuille de crédit, les superviseurs de crédits, les chefs d'agences et leurs adjoints, les dirigeants d'agence, etc.

Aussi faut-il mentionner que les conditions préalables d'octroi de crédit et les décisions prises par le comité de crédit vis-à-vis d'un demandeur de crédit ne sont pas toujours respectées. Les demandes rejetées pour cause de risques trop grands ou d'insuffisance de garantie financière sont parfois financées par certaines institutions de microfinance, suite à l'intervention d'un responsable administratif ou d'un supérieur hiérarchique. Ce qui témoigne du non-respect de la politique de crédits préétablie. Les crédits octroyés sont de court terme et portent donc généralement sur une échéance allant de 12 à 60 mois maximum, avec un différé de 6 mois maximum. Le taux exigé est d'environ 15%. Le montant du crédit octroyé peut varier de 30

000 FCFA à 100 000 000 FCFA. Toutefois, cette plage varie d'une institution à une autre et d'un type de crédit à un autre. Le graphique (1) ci-dessous présente le résultat de l'analyse de la perception des experts sur la politique en matière de crédit

**Graphique 1 : Analyse de la perception des experts sur la politique de crédit**



Source : Résultats à partir des données d'enquête qualitative, 2021

### 3.2. Expériences sur le système de pilotage de la gestion des risques

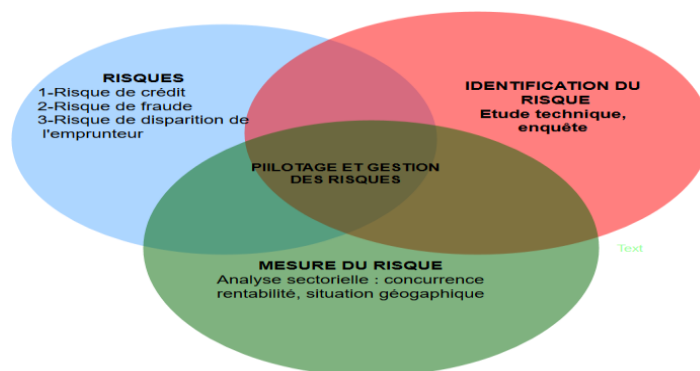
Le principal risque lié à l'octroi de crédit est le risque crédit. Mais d'autres risques sont également rencontrés : le risque de fraude, le risque de disparition de l'emprunteur, risque de déguerpissement du bénéficiaire du crédit, risque de détournement des fonds et le risque de perte du capital investi (risque d'illiquidité). Le niveau de ces risques est jugé : soit moyen, soit élevé par les personnes interviewées. Mais en ce qui concerne les crédits de fonctionnement, le risque est jugé élevé par les dirigeants des sociétés anonymes de microcrédits et très élevé par ceux des mutuelles d'épargne et de crédits, en ce sens que la majorité de ces types de crédit reste impayé. Les risques sont analysés sous 2 aspects : les risques liés au porteur de projet, demandeur ou sociétaire ; les risques liés à l'activité, objet de la demande du crédit selon les interviewées. La méthode d'identification de ces risques est l'enquête technique menée lors de l'étude de dossier de crédit.

Il s'agit surtout de l'analyse de l'activité d'un point de vue environnemental, économique, social et juridique. Un certain nombre d'indicateurs sont alors établis et interprétés. Il s'agit en l'occurrence de la rentabilité financière de l'activité, le lieu d'exercice de l'activité et le lieu d'habitation du demandeur du crédit.

Pour mesurer les différents risques, l'on procède à une analyse sectorielle de l'activité. De façon précise, l'on évalue le niveau de concurrence, la part de marché, la situation géographique. L'on s'intéresse également aux attributs sociodémographiques de l'emprunteur. Par ailleurs, l'on apprécie la performance de l'activité économique à travers la mesure de la rentabilité, la vérification de cahiers de recettes et du chiffre d'affaires hebdomadaire, mensuel ou annuel.

Les méthodes de suivi du recouvrement se répartissent en deux catégories : suivi actif où les agents commerciaux sont envoyés auprès du client, pour le relancer selon une périodicité bien définie. A contrario, d'autres IMF adoptent une démarche passive qui consiste à donner le libre choix aux bénéficiaires de crédit de venir faire le versement des fractions de remboursement selon l'échéancier préétabli. Ceci amène l'institution à faire un suivi régulier des échéances de remboursement. Des livrets de conseil sont également mis à la disposition de l'emprunteur par certaines IMF. En plus, des rappels ou des visites de terrains sont périodiquement effectués. Par ailleurs, un certain nombre d'indicateurs sont calculés pour mieux suivre le processus de remboursement de chaque client : taux de remboursement, le volume d'impayés, les retards de paiement, etc. Le graphique (2) ci-dessous présente le résultat de l'analyse du mécanisme de gestion des risques crédits.

**Graphique 2 : Analyse du mécanisme de gestion des risques**



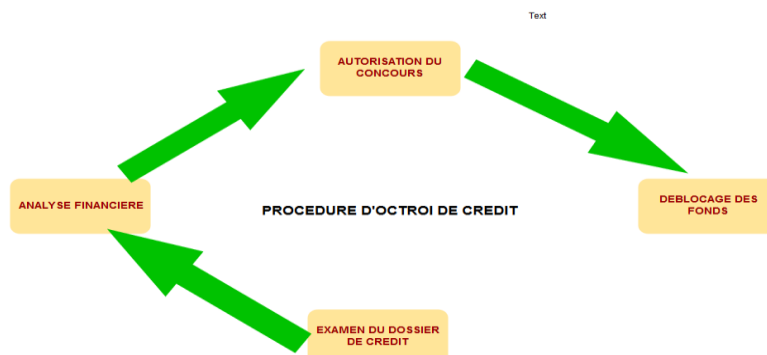
Source : Résultats à partir des données d'enquête qualitative, 2021

### 3.3.Procédures d'octroi de crédit

Une fois que les risques liés à la demande de crédit sont évalués, la prochaine étape est l'octroi de crédit. Cette section présente ainsi les étapes et les stratégies qui définissent la décision d'octroi. Quelle que soit l'IMF, la procédure d'octroi de crédit comprend : L'examen du dossier de demande de crédit, l'analyse financière, l'autorisation du concours et Le déblocage des fonds. Les stratégies adoptées sont alors les enquêtes sur l'activité, la détermination de l'emplacement, la vérification des équipements, l'élaboration du rapport d'examen de dossier, la vérification du cahier des recettes et du cahier des dépenses. L'analyse de dossier se fait en deux étapes. D'abord, l'agent de crédit fait une évaluation préliminaire. Ensuite, le comité de crédit statue sur la décision en se basant sur le résultat des analyses de l'agent de crédit. Dans la pratique, l'examen du dossier de demande de crédit passe, entre autres, par le calcul des ratios d'endettement de la société, la mesure de l'endettement au niveau de la famille, l'analyse du relevé de compte et des états financiers pour les personnes morales. Toutefois, il faut préciser

que tous ces outils et méthodes ne s'appliquent qu'au secteur formel. Le graphique (3) ci-dessous présente le résultat de l'analyse de la procédure d'octroi de crédit aux clients.

**Graphique 3 : Procédure d'octroi de crédit**

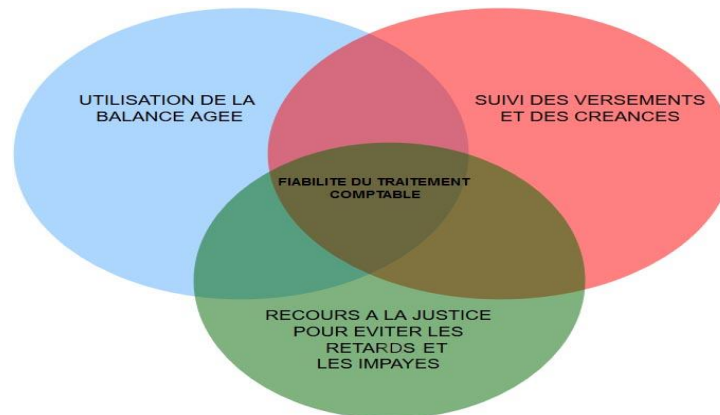


Source : Résultats à partir des données d'enquête qualitative, 2021

### **3.4.Fiabilité du traitement comptable et suivi du crédit**

Le remboursement des crédits peut également dépendre de la fiabilité du traitement comptable et d'un suivi rigoureux du crédit. Cette section montre la manière dont les IMF l'intègre dans leur politique de crédit. Pour apprécier la fiabilité du traitement comptable, les IMF utilisent la balance âgée et se base sur le suivi des versements et des créances. La fiabilité est acceptée par un rapprochement avec la fiche comptable. Dans les stratégies d'octroi de crédit, les agents sont souvent confrontés à deux principaux problèmes : les retards et les impayés. Pour les résoudre, les IMF font un recouvrement à l'amiable pour les clients coopératifs et le recours à la justice pour les non coopérant. Avec toutes les stratégies mises en œuvre, environ 80% des crédits octroyés sont remboursés. Ce taux va même jusqu'à 90% pour certaines IMF de type SA. Ce manque à gagner peut à la longue affecter le capital investi en crédit de la microfinance. Il est donc important de trouver des stratégies plus adaptées pour le recouvrement total de ces fonds mis en crédit. Le graphique (4) ci-dessous présente le résultat de l'analyse de la fiabilité des traitements comptables au sein des SFD.

#### Graphique 4 : Analyse de la fiabilité des traitements comptables



Source : Résultats à partir des données d'enquête qualitative, 2016

### 3.5. Discussion

Cette étude qualitative est de type exploratoire dans la mesure où elle a pour objet d'acquérir une vision aussi complète que possible d'un phénomène et de l'analyser.

Une étude exploratoire selon Evrard et al (2009) a quatre principales finalités : Préciser et mieux formuler un problème, formuler des hypothèses quant aux relations entre les variables, éliminer certaines éventualités et développer des instruments du type questionnaire ou échelle. De même, Kirk et Miller (1986) considèrent que les méthodes qualitatives sont nécessaires pour acquérir des connaissances sur un contexte de l'étude lorsque la littérature fait défaut et permettent de dégager des énoncés pour l'élaboration d'un questionnaire en vue d'une validation quantitative. Ainsi le modèle issu de l'analyse de la littérature et les variables qui le composent ont été confrontés à la réalité du terrain par cette étude qualitative. Les résultats de cette étude qualitative confirment l'existence des mécanismes de gestion des risques financiers dans la politique générale des SFD en Côte d'Ivoire ; mais aussi la présence et l'importance des risques financiers inhérents à l'activité du crédit. En effet, les dispositifs de prévention, de détection des risques de défaut de remboursement des crédits octroyés et de la gestion des défaillances sont observés de façon générale dans la plus par des IMF enquêtées. Cependant, même si une bonne proportion des crédits est remboursée, la gestion dans la pratique laisse à désirer. D'autant plus que l'ensemble des SFD enquêtées, financent moins les Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans le contexte actuel à cause du risque élevé de ce type de crédits, par rapport aux autres crédits comme : les crédits à la consommation, les crédits immobiliers, les crédits d'investissements. De plus, les activités financées ne font pas l'objet de suivi par l'IMF après le déblocage des fonds selon les personnes interviewées. Elle se contente de suivre le

crédit juste pour le remboursement. Ce comportement peut être source de risques en favorisant les détournements de certains types de crédits comme les crédits de fonctionnement octroyés à d'autres fins. Ce qui peut augmenter la vulnérabilité de ces crédits comparativement aux autres crédits octroyés par les IMF. De même, certaines institutions s'engagent à financer des activités des sociétaires sans toutefois identifier et évaluer les risques inhérents. Les risques financiers regroupent les événements pouvant remettre en cause la bonne santé financière du SFD. Il faut à cet effet, un mécanisme de gestion prenant en compte ces événements, pour un bon fonctionnement de l'activité du crédit. Ces résultats corroborent l'étude de Churchill et Dan (2001), qui montrent que les institutions de microcrédits sont soumises à différents types de risques et que les mesures préventives prises avant l'octroi du crédit doivent être suivies par des mesures d'encouragement après le déboursement, pour permettre le remboursement dans les délais. Dès lors, nous proposons la prise en compte du suivi des activités génératrices de revenus ou le coaching du client emprunteur, dans le mécanisme de gestion des risques crédits pour un meilleur remboursement des crédits octroyés aux clients exclus des systèmes classiques de financement. Les activités génératrices de revenus, en tant qu'activités économiques obéissant aux lois du marché, doivent être rentables et pérennes quel que soit leur lieu d'exercice. Leur suivi non seulement permettra aux SFD de résoudre le problème de l'asymétrie informationnelle tout en facilitant le retour des fonds dans leurs comptes, mais également permettra à l'emprunteur d'accroître son activité et aussi de s'épanouir financièrement que socialement. Nous pouvons alors considérer que le suivi des AGR ou le coaching du client emprunteur est une variable modératrice (modulatrice) dans la relation d'influence de la gestion des risques crédits sur le remboursement des crédits octroyés.

### **Conclusion**

Le but de cette recherche était de répondre essentiellement à la question : Quels sont les mécanismes de gestion des risques crédits dans les SFD en Côte d'Ivoire ? Pour répondre à cette question, nous avons adopté une méthodologie qualitative. Un entretien par la méthode Delphi mise en œuvre nous a permis d'explorer les mécanismes de gestion de risques crédits et les procédures d'octroi de crédits ainsi que les risques inhérents à l'activité du crédit. Pour notre objectif spécifique, nous pouvons dire que notre recherche a pu l'atteindre ; en ce sens qu'elle a pu donner un inventaire clair des mécanismes de gestion des risques liés aux crédits octroyés par les SFD de Côte d'Ivoire. Le cadre théorique de cette recherche mobilise la théorie de l'agence basée sur l'asymétrie informationnelle, complétée par la théorie des coûts de transaction, et celle des droits de propriété. Un inventaire de facteurs explicatifs a pu être

présenté grâce à l'analyse des entretiens. Celle-ci nous a instruits de la présence des mécanismes de gestion des risques liés à l'octroi des microcrédits, mais aussi de la présence des risques financiers inhérents à l'activité du crédit.

La présente recherche, au niveau théorique, permet d'enrichir plusieurs pans de la littérature. Elle est à notre connaissance une des premières à explorer le concept de mécanisme de la politique de gestion des risques crédits liés à l'octroi du microcrédit en Côte d'Ivoire. Elle s'est attelée à intégrer à la fois les différents mécanismes de gestion des risques crédits et procédures d'octroi de crédit, ainsi que la gestion de la défaillance dans une même étude qui en plus se déroule dans le secteur informel. En appui à ce travail, nos résultats sont venus confirmer que des facteurs explicatifs habituellement présents dans le cadre d'octroi de crédits dans un contexte formel existent bien dans un contexte informel. L'analyse de nos entretiens a également permis d'identifier une variable importante mentionnée mais non prise en compte par les dirigeants de SFD dans la politique d'octroi et de gestion de risques crédits. Il s'agit de la variable, suivi de l'activité génératrice de revenus financée par le prêteur. Celle-ci permet d'enrichir la politique de gestion générale du microcrédit en favorisant l'accès du crédit aux pauvres et en permettant à l'IMF de recouvrer efficacement les fonds investis.

L'étude porte sur les différents types de crédits octroyés par les SFD aux moins nantis financièrement, à savoir : les crédits d'investissement, les crédits immobiliers, les crédits à la consommation, et les crédits de fonctionnement. Ces microcrédits sont certes vulnérables aux risques mais à des degrés divers et des conditions d'octroi différentes. L'étude aurait donc pu porter essentiellement sur les crédits de fonctionnement ou au financement des AGR qui sont plus vulnérables aux risques de contrepartie que les autres crédits. Le secteur des SFD catégorise les crédits en prêt individuels et en prêt de groupes (crédit solidaire). Notre étude n'a pas fait de distinction entre ces catégories, elle a porté sur l'ensemble des crédits octroyés quel que soient le type et la catégorie. Ce qui constitue également une faiblesse quant à pertinence des conclusions.

Cette recherche ouvre la voie à d'autres réflexions qui peuvent contribuer à l'amélioration des connaissances des chercheurs. Ainsi, les diverses limites citées ci-dessus laisse entrevoir de nombreuses pistes prometteuses de recherche qui peuvent être envisagées. En dehors de ces pistes de recherche liées aux limites, cette recherche présente de nombreuses perspectives ultérieures de recherche à cause surtout de son caractère exploratoire. Une partie des résultats de notre recherche a permis de montrer l'absence du suivi des crédits de fonctionnement liés aux AGR, financés par les SFD. Des recherches ultérieures peuvent être menées pour analyser

véritablement cette variable qui module la performance de la politique de gestion de risque crédit sur le remboursement des crédits octroyés dans les institutions de microfinance. Dans ce cadre, cette variable identifiée dans notre travail comme résultats complémentaires peut servir de base à ces recherches. Le secteur des SFD en Côte d'Ivoire est composé de deux types d'institution de microfinance. Pour vérifier donc l'impact de la politique de gestion de risques financiers sur la capacité de remboursement des clients emprunteurs, une étude comparative sur les politiques de gestion adoptées par ces IMF serait intéressante. Il serait aussi intéressant de prolonger la réflexion en procédant à une comparaison internationale des dispositifs de gestion des risques crédits entre les IMF de la sous-région et celles de l'Asie et de l'Amérique latine réputées plus matures et plus performantes selon la littérature. Cette recherche explore les mécanismes de gestion des risques crédits aptes à favoriser le remboursement des crédits octroyés par les SFD. Il serait alors intéressant que des recherches futures s'intéressent à l'étude spécifique de chacune des variables déterminant le remboursement du crédit par le client emprunteur en liaison avec la politique de gestion du risque crédit.

### Références Bibliographiques

- Akerloff G. (1970). Market for 'Lemons': Qualitative Uncertainty and the Market Mechanism, *Quarterly Journal of Economics*, vol. 89, 448-500.
- Andreani J.C., Conchon F. (2001). les études Qualitatives en marketing, cahier de recherche ESCP-EAP, N°01, 150p
- Andrew Hertzberg, Jose Maria Liberti, Daniel Paravisini, (2010). Information and Incentives Inside the Firm: Evidence from Loan Officer Rotation : *The journal of economic*, 795-828 <https://onlinelibrary.wiley.com/journal/15406261>. (Consulté le 22/07/2020)
- Ben Soltane B, (2008). le crédit scoring: une nouvelle voie pour réduire les problèmes de remboursement et améliorer la performance des imfs. Published By : Centre for Socio-economic Dynamics and Cooperation of the University of Bergamo Vol. 32, No. 3, 175-204.
- Besley, T., Coate S. (1995). Group lending Repayment Incentives and social Collateral, *Journal of Development Economies* 46 : 1-18.
- Caire et Kossmann, in Ntoutoume Obiang-Ndong F., (2006). Scoring credit: une application comparative de la régression logistique et des réseaux de neurones, Université Cheikh Anta Diop (UCAD) - Master Méthodes Statistiques et Économétriques.

- Campbell A. (2007), Bank insolvency and the problem of non-performing loans , Journal of Banking Regulation, vol. 9, n° 1, pp. 25-45.
- Campion, Anita. (2000). Improving Internal Control : A Practical Guide for Microfinance Institutions. Technical note n°1. Washington DC: Microfinance Network Email: mfn@mfnetwork.org. Available from PACT Publications. Email: [books@pactpub.org](mailto:books@pactpub.org).(Consulté le 20/10/2013 )
- Caprio G., Hunter W., Kaufman G., Leipziger, D. (2002). Preventing Bank Crisis : Lessons from recent global bank failures. Economic Development Institute Studies, the World Bank, Washington, D.C. 377p
- Charmaz K. (2006). Constructing Grounded Theory, A practical guide through Qualitative Analysis, sage publication.
- Coase R H. (1937). The nature of the firm, *Economica*, n° 4, p. 386-405 ; traduction française « La nature de la firme », Revue Française d'Économie.
- Craig Churchill., Dan Coster. (2001). Manuel de gestion des risques en microfinance : [http://edu.care.org /documents/ risk management han book](http://edu.care.org/documents/risk%20management%20handbook.pdf). 135 p.
- Direction de la microfinance. (2020). Données statistiques sur les IMF ; répartition des caisses de base agréées et agences des sociétés anonymes au 31 mars 2020, Abidjan.CI
- Doğan, B., & Ekşi, İ. H. (2020). The effect of board of directors characteristics on risk and bank performance : Evidence from Turkey. *Economics and Business Review*, 6(3), 88–104.
- Evrard Y., Pras B., Roux E. (2009), Market, études et recherches en marketing : fondements et méthodes, 4ème édition, Dunod, Paris.
- Feldman M A. (1997). The effectiveness of early intervention for children whose mothers are mentally retarded. In M. J. Guralnick (Ed.), *The effectiveness of early intervention : Directions for second generation research* (pp. 171–191). Baltimore, MD: Paul H. Brookes.
- Gavard-Perret M.L., Gotteland D., Haon C., Jolibert A. (2012), *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion, Réussir son mémoire ou sa thèse*, Montreuil, 2è édition, Pearson, Paris.
- Glaser B G., Strauss A L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*, Aldine de gruyter, New York.

- Godlewski C J. (2005), Information, organisation et prise de risque dans la banque. Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Robert Schuman Strasbourg, 220p.
- Greenbaum et Thakor. (2007) Risk is endemic to business but central to banking. 127.
- Greuning H V., Bratanovic S B. (2004), Analyse et gestion du risque bancaire : un cadre de référence pour l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et du risque financier, traduction de Rozenbaum M., Edition Eska, Paris, 384 p.
- Igalens J., Roussel P. (1998), méthodes de recherche en gestion des ressources humaines, Economica, paris.
- Jensen, M. C., et Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. In Corporate Governance (pp. 77-132). Gower.
- Kirk, J. et Miller, M. L. (1986). Reliability and validity in qualitative research (vol. 1). Sage.
- Knight, F. H. (1922) Risk, Uncertainty, and Profit, The Quarterly Journal of Economics, Vol. 36, No. 4, 682-690.
- Köhn, Julia (2017). Uncertainty in economics: a new approach. Cham: Springer. ISBN 978-3-319-55351-1.
- Krippendorff K. (2003), Content Analysis : an Introduction to its Methodology, Newbury park, CA : sage.
- Louzis D P., Vouldis A T., Metaxas V L. (2012). Macroeconomic and bank specific determinants of non-performing loans in Greece: A comparative study of mortgage, business and consumer loan portfolios ». Journal of Banking and Finance, vol. 36, 1012-1027.
- Ludovic Donnadieu. (2009), l'audit externe du risque de crédit appliqué au secteur de la microfinance dans les pays en développement, (<https://www.microfinancegateway.org/.../mfg-fr> ou [www.donnadieu-associes.fr](http://www.donnadieu-associes.fr)) (Visité le 08/06/ 2020)
- Macey J.R., and O'Hara M. (2003). The Corporate Governance of Banks. Economic Policy Review, 9(1), 91-107.
- Mike Goldberg., Eric Palladini,. (2011). La gestion du risque et la création de valeur avec la microfinance, édition ESKA, p.5. Ouvrage disponible en anglais sous forme de texte interactif à l'adresse <http://www.worldbank.org/pdt>. (Visité 15/07/ 2017)

- Nokairi W. (2019). Proposition d'un modèle de prédiction de la défaillance des entreprises marocaines. *Revue Internationale des Sciences de Gestion* « Vol.2, No.3, 516- 553.
- Paxton J., Graham D., Thraen C. (2000). Modeling group Loan Repayment Behavior: New insights from Burkina-Faso. *Economie Development and Cultural Change* N°48 (3), 639-655.
- Ratings, Fitch. (2011). Iceland Macro Imbalances Trigger Negative Outlook. In: Aliber, R.Z., Zoega, G. (eds) *Preludes to the Icelandic Financial Crisis*. Palgrave Macmillan, London. <https://doi.org/10.1057/97802303071487> (Visité le 10/03/2015)
- Schreiner M. (2004). Scoring at Prizma: How to Prepare, report to Prizma and CGAP, Mostar, Bosnia-Herzegovina.
- Servet J M. (2005). Le besoin d'objectifs principaux nouveaux pour la microfinance : lutter contre les inégalités et faire face aux risques. *Techniques financières et Développement*, n° 78, 12-20.
- Sharma, M., Zeller, M. (1997). Repayment Performance in Groupe-Based Crédit Programs in Bengladesh : An Empirical Analysis. FCND Discussion Paper N°15, Food, Consumption and Nutrition Division. IFPRI, 23 p.
- Smith C W. (2005). Managing Corporate risk: Theory and Evidence. Working paper, Center for Corporate Governance. Tuck School of business at Dartmouth.
- Stiglitz J. (1990), Peer Monitoring and Credit Markets. *World Bank Economic Review*, vol. 4, 351- 366.
- Thomas A. (2000), *Économétrie des variables qualitatives*, édition Dunod, Paris, 179p.
- Vazquez F., Tabak B M., Souto, M. (2012). A macro stress test model of credit risk for the Brazilian banking sector, *Journal of Financial Stability*, vol. 8, issue 2, 69-83.
- Viganò, Laura. (1993). A credit scoring model for development banks: an African case study, *Savings and Development* , N4-XVII.
- Wallen G. (1991). A proportional hazard model of bank failure: An examination of its usefulness as an early warning tool. *Federal Reserve Bank of Cleveland Economic Review*, vol. 27, n° 1, 21-31.
- Wenner M. (1995). Group Credit: A Mean to Improve Information Transfer and Loan Repayment Performance, *Journal of Development Studies*, vol. 32, n° 2, 263-281.

- Williamson, O.E. (1985). *The Economic Institutions of Capitalism: Firms, Markets and Relational contracting*, The Free Press, a Division of Macmillan, Inc., New York, traduit en français (1994), *Les institutions de l'économie*, Inter Edition, Paris.